

[Français]

## LE TRANSPORT AÉRIEN

LA DÉCISION D'AIR CANADA AU SUJET DU NOUVEL  
EMPLACEMENT DU SIÈGE SOCIAL

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre se souviendra le 9 décembre dernier, au sujet de la transaction du siège social de la société Air Canada, s'il avait réclamé une enquête compte tenu de la différence énorme qu'il y avait entre les propositions des deux soumissionnaires. Le ministre m'avait tout simplement répondu que 14 critères établis par la société Air Canada lui suffisaient pour donner le feu vert. Hier il reconnaissait, à la suite des questions du chef de l'opposition officielle, qu'il avait averti le président de la société Air Canada que la Gendarmerie royale du Canada était à leurs trousses. Étant donné les circonstances, le ministre pourrait-il dire à la Chambre aujourd'hui, compte tenu du fait justement qu'il avait déjà donné un avertissement au président de la société Air Canada que la GRC devait enquêter sur ce contrat, pour quelle raison, et je pense que la population canadienne a le droit de savoir, il n'a pas recommandé, comme je le lui avais demandé, à la société Air Canada de surseoir à la décision le 9 décembre dernier?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, il n'y a vraiment rien que j'aimerais mieux que de pouvoir dire à l'honorable député aujourd'hui sur quoi porte cette enquête. Il verrait peut-être à ce moment-là... Mais même si je dis quoi que ce soit, cela sera mal interprété. Je suis aux ordres du ministre de la Justice, qui m'a dit de ne pas indiquer le but de cette enquête, et je m'en tiens aux ordres que j'ai reçus.

**M. La Salle:** Madame le Président, ma question s'adressera au très honorable premier ministre du Canada. Il semble bien maintenant avec chiffres à l'appui qu'il y aurait une différence de 12 millions de dollars entre la soumission du premier et du deuxième soumissionnaire. Pour la gouverne du très honorable premier ministre, j'aimerais signaler que le ministre avait averti le président de la société Air Canada que la GRC devait enquêter. J'ai prié le ministre, au nom de la population canadienne, de demander à la société Air Canada de surseoir à une décision d'une aussi grande importance. Étant donné les circonstances, est-ce que le très honorable premier ministre, dans l'intérêt du Canada, le président de la société Air Canada étant informé, suspendra le président de la société Air Canada jusqu'à ce que l'enquête de la Gendarmerie royale fasse la lumière sur ce contrat particulièrement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il y a une règle que j'ai toujours appliquée depuis que je suis premier ministre, et elle m'a toujours bien servi, c'est le fait de n'intervenir d'aucune manière dans les enquêtes faites par la Gendarmerie royale du Canada. Je préférerais que le député adopte ce point de vue et laisse la Gendarmerie continuer son enquête sans que nous intervenions ni en bien ni en mal, ni en plus ni en moins.

[Traduction]

## LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

ON DEMANDE LA NOMINATION D'UN MINISTRE RESPONSABLE

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il compte faire en ce qui concerne la mise en application de la recommandation n° 130 du comité spécial sur les invalides et les handicapés voulant qu'on charge un ministre d'État de la condition et des affaires des personnes handicapées, en plus de son principal ministère?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, j'y songe, madame le Président. Le député doit bien savoir qu'une bonne partie des recommandations, les deux tiers je pense, ont déjà été mises en œuvre. Nous réfléchissons à ce qu'il faut faire et à la façon dont nous allons réagir aux autres recommandations. Ce faisant, j'étudierai la possibilité de nommer un ministre, comme le préconise le député.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR LE PLUS TÔT  
POSSIBLE

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Madame le Président, je me permets de rappeler au premier ministre que nous apprécions le travail qu'ont accompli ses divers ministres et surtout le secrétaire d'État, mais nous reconnaissons qu'il ne peut que coordonner les efforts des divers ministères. Comme cela fait près de deux ans que le rapport a été publié, nous espérons que le premier ministre voudra bien reconnaître que les personnes handicapées attendent depuis quelque temps déjà, et apporter ce changement le plus tôt possible.

● (1450)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il me semble que le député formule autrement la même question. J'envisagerai avec le temps de nommer un autre ministre. Toutefois, le député reconnaît lui-même que la coordination donne de bons résultats. Je ne crois pas qu'il soit tellement important pour les personnes handicapées que ce soit tel ou tel ministre qui s'occupe de ce secteur d'intérêt gouvernemental. Ce qui compte, c'est que nous ayons réagi et que nous continuions de donner suite à ce rapport.

\* \* \*

[Français]

## LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ÉTAT DES DISCUSSIONS ENTRE QUEBÉCAIR ET AIR CANADA—  
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne Québécois. Est-ce que le ministre pourrait faire le point sur les discussions en cours entre Air Canada et son ministère avec les représentants du gouvernement du Québec et de cette compagnie?